

SQUAT DE SELAM PALACE

Observatoire des Camps de Réfugiés
Pôle Europe

CLÉMENCE DELPEUX



SQUAT SELAM PALACE, ROME, ITALIE

LOCALISATION DU SQUAT P.02

CONFIGURATION DU SQUAT P.03

Contexte d'installation du squat P.03

La population accueillie P.04

LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE P.07

Légalisation P.07

Gestion des demandes d'asile dans la région

Laziale P.09

La situation particulière de Rome et les mises en places publiques au sein du Selam Palace P.10

LA GESTION DU SQUAT P.11

La présence publique P.12

Les différentes ONG et les services qu'elles assurent au Selam Palace P.13

CONDITIONS DE VIE ET BESOINS P.17

travail et éducation P.17

Santé P.18

les problèmes de sécurité et d'agencement P.21

Le Selam Palace face au Covid P.22

VIVRE AU SELAM PALACE P.24

Choisir sa maison P.25

Faire entendre sa voix P.26

Ségrégation et intégration P.27

POUR CONCLURE P.29

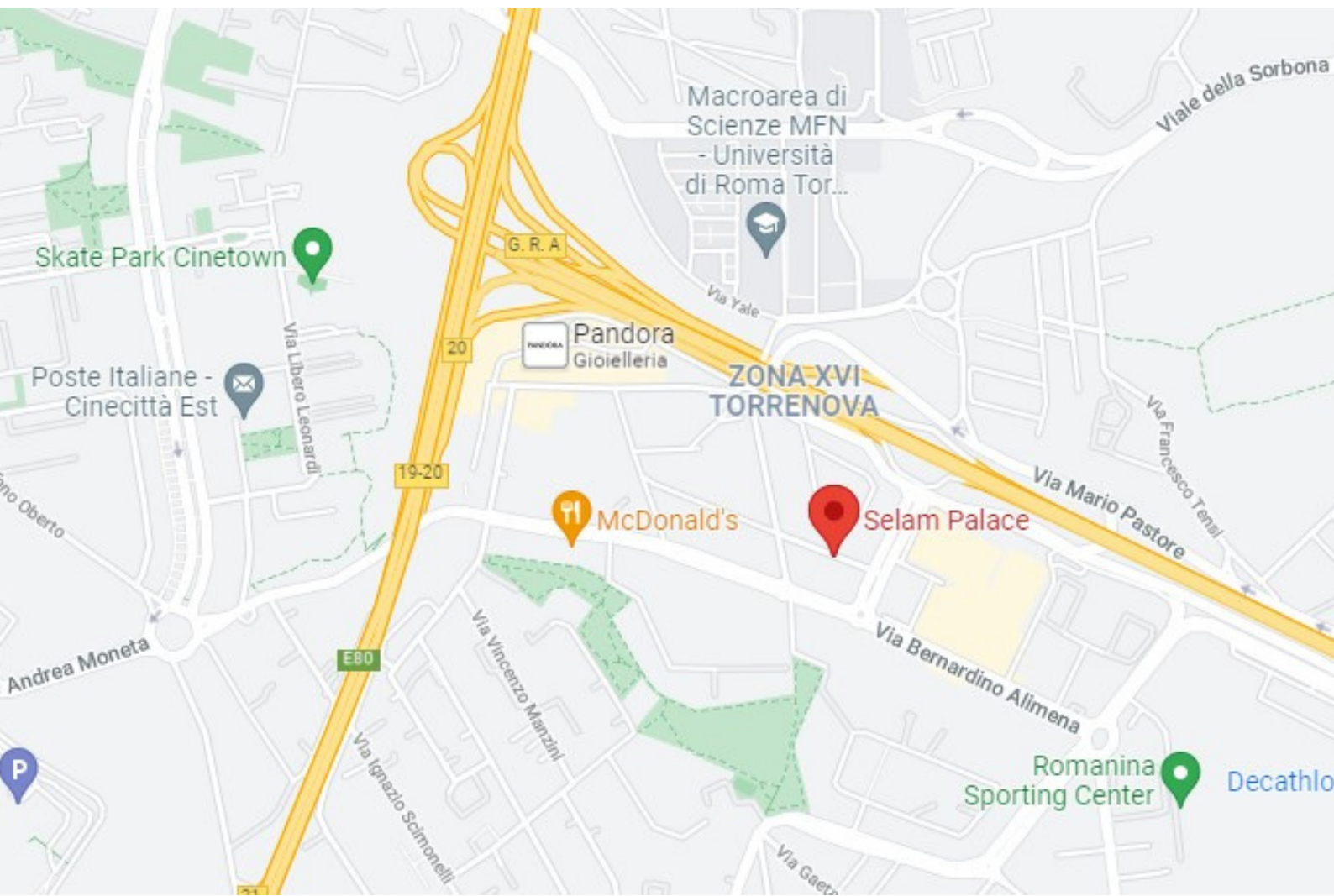


Localisation du squat

SELAM PALACE

Coordonnées géographiques

41.847913, 12.605208



CONFIGURATION DU SQUAT

CONTEXTE D'INSTALLATION DU SQUAT

En 2006, 250 personnes migrantes sur les 400 personnes délogées du camp informel de Rome Hotel Africa viennent trouver refuge au Selam Palace, nom donné au local de l'ancienne Faculté de Lettres et de Philosophie de Tor Vergata [1]. Situé dans la zone de la Romanina, le squat du Selam Palace naît donc dans l'urgence de l'évacuation d'un autre camp [2].

Délogées presque immédiatement, les personnes migrantes se voient transférées dans une tente servant de centre d'accueil de fortune. A la suite de protestations, la municipalité finit par assigner provisoirement deux des neuf étages du Selam Palace aux personnes migrantes précédemment délogées [3].

Se heurtant aux protestations des résident-e-s du Selam Palace, la municipalité a dû abandonner toutes tentatives de transférer les habitant-e-s du squat dans des centres d'accueil.

En 2007, le campement du Selam Palace est décrété illégal, faute de pouvoir y déloger ses habitant-e-s. Cet événement marque la rupture des relations entre l'autorité publique et le squat [4]. Depuis, de nombreuses autres personnes migrantes se sont installées au Selam Palace. Ses habitant-e-s se sont maintenant approprié les murs de l'édifice et les 7 autres étages qui avaient été murés en 2006 sont à présent occupés.

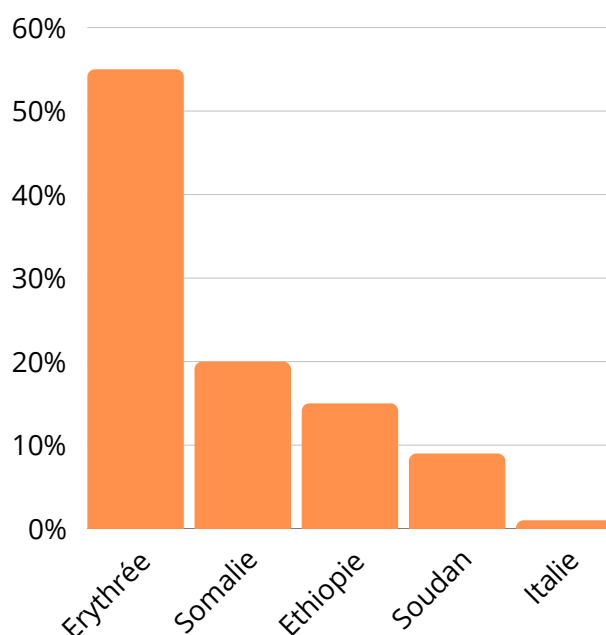
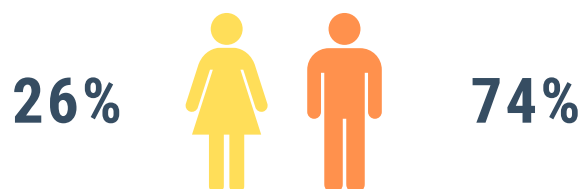
Tout l'espace disponible est transformé et aménagé (par les habitant-e-s eux-elles-mêmes) en appartements et lieux de vie, au fur et à mesure des arrivées [5]. Il semblerait que le rez-de-chaussée ainsi que le premier étage soient dédiés aux personnes migrantes ayant besoin d'une aide temporaire ou à celles récemment arrivées en Ita

LA POPULATION ACCUEILLIE

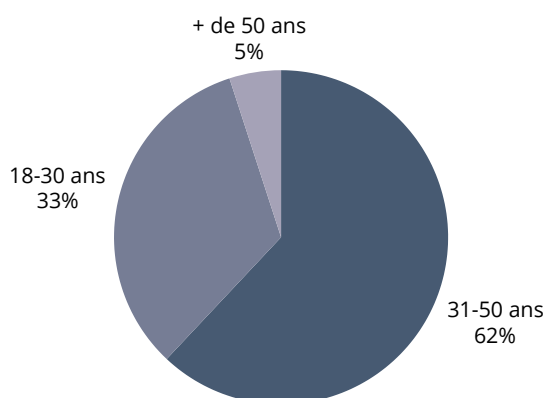
Actuellement, le squat accueille **entre 700 et 800 personnes** [7] mais le Selam Palace peut grimper jusqu'à **1 200 habitant-e-s** [8] certaines périodes de l'année [9]. Il s'agit de la structure romaine **accueillant le plus de personnes sous protection internationale** [10].

Le camp est principalement composé **d'hommes (74%)** alors que les **femmes** représentent **26%** de la population globale [11]. **Aucun recensement clair du nombre d'enfants n'est disponible**, même si Médecins sans Frontière (MSF) précise dans un rapport de 2018 que des enfants sont présents dans le squat [12], qu'un article récent souligne la présence d'au moins **une trentaine d'enfants** dans le squat [13], et que beaucoup de sources utilisées dans ce compte-rendu mentionnent leur présence.

D'après des chiffres de 2018, les principaux pays d'origine recensés sont, par ordre croissant de présence dans le squat : l'Erythrée (55%), puis la Somalie (20%), l'Éthiopie (15%), le Soudan (9%) et enfin, l'Italie (1%) [14].



Environ **62%** de la population du camp se situe dans une tranche d'âge comprise entre **31 et 50 ans**, environ **33%** ont **entre 18 et 30 ans** et les **plus de 50 ans** font partie de la tranche d'âge la moins représentée avec un taux de **5%** [15].



En ce qui concerne **les différents statuts juridiques des habitant-e-s de Selam Palace** [16] :

- **la majorité (56%) est en situation de protection subsidiaire**, ses bénéficiaires sont dans une situation qui ne permet pas un statut de réfugié mais qui nécessite malgré tout une protection [17].
- **32% sont en situation d'asile politique**, c'est à dire qu'ils-elles sont susceptibles d'être persécuté-e-s dans leur pays en raison de leurs opinions politiques [18].
- **6% possèdent une carte de séjour de longue période**. Pour y accéder, ils-elles répondent à un certain nombre de critères, dont celui d'avoir « résidé de manière légale et ininterrompue dans un pays de l'UE pendant cinq ans » [19].
- **3% sont sous protection humanitaire** qui est une protection accordée à celles et ceux qui ont droit à une protection mais qui ne remplissent pas les critères pour l'obtention d'une protection internationale [20].
- et les 3 derniers autres pourcents concentrent la population du squat ne répondant à aucune de ces principales catégorisations.

La majorité des habitant-e-s du Selam Palace (67%) réside en Italie depuis plus de 5 ans, 31% depuis 1 à 5 ans et 2% y vivent depuis moins d'un an. On constate aussi que **la majorité de la population du camp (57%) réside au Selam Palace depuis 1 à 5 ans**, suivi de près par **41% d'habitant-e-s y résidant depuis plus de 5 ans**, quand **2% y résident depuis moins d'un an** [21].

D'après ces chiffres, nous pouvons en déduire que :

- Les nouveaux et nouvelles arrivant-e-s dans le camp sont aussi de tout nouveaux et nouvelles arrivant-e-s en Italie (moins d'un an).
- Environ 26% des personnes migrantes arrivées en Italie depuis plus de 5 ans ont rejoint le squat au bout de quelques années de vie en Italie
- Environ 41% des personnes migrantes sont en Italie et dans le squat depuis plus de 5 ans.

En conclusion, les chiffres nous montrent que la majorité écrasante des habitant-e-s du Selam Palace réside dans ce camp depuis minimum un an. La majorité d'entre eux-elles vit en Italie depuis plus de 5 ans, et plus de 40% réside dans ce camp depuis plus de 5 ans également.

LE RÔLE DE L'ETAT HÔTE

LEGISLATION

Les personnes migrantes sur le territoire sont prises en charge par le **Bureau de l'Immigration autrement appelé la Questura**. Les personnes migrantes doivent se présenter d'elles-mêmes aux autorités dans les **huit jours** après leur arrivée. Assistées d'un interprète, elles doivent formuler leur volonté d'accéder au processus de demande d'asile. Si la responsabilité italienne est reconnue par l'Unité Dublin dépendant du Ministère de l'Intérieur, alors il est de son devoir de délivrer, ou non, le **statut de réfugié-e** aux personnes migrantes sous leur autorité. Cela signifie que la personne migrante ne peut pas rejoindre un autre pays signataire du règlement Dublin dans l'attente d'une réponse à sa demande. **L'évaluation des demandes est effectuée par les Commissions et Sous-Commissions territoriales** qui élaborent leur réponse à partir de la réception des demandes faites précédemment au Bureau de l'Immigration. Ces Commissions ont pour obligation de donner une **date d'entretien individuel** à chaque personne en demande d'asile dépendant de son autorité. L'individu doit être rencontré dans les **30 jours suivant sa demande et la décision qui en découle doit être donnée dans les trois jours ouvrés suivant cette rencontre**. Si la Commission a besoin de nouveaux éléments pour prendre une décision, le délai de réponse peut être étendu mais ne doit pas excéder **6 mois**.

Le délai peut s'étendre à **9 mois**, si l'une de ces justifications est invoquée : une problématique particulière liée à la complexité du dossier, un dossier incomplet, un nombre élevé de demandes d'asile faites simultanément [22].

Exceptionnellement, et dans le but d'assurer un examen complet du dossier pour une demande de protection internationale, **la réponse peut être repoussée de trois mois supplémentaires**.

Tous cas exceptionnels confondus, la procédure d'asile peut durer au maximum 18 mois et les demandeurs et demandeuses d'asile peuvent faire appel de la décision auprès de la Cour Civile dans les 30 jours suivant la décision [23].

Nous savons que le nombre de demandes d'asile est très élevé en Italie et ce depuis des années. Par conséquent, le temps de délai moyen est bien supérieur au délai de référence officiel prévu en théorie : « *D'après l'expérience de l'ASGI [Associazione per gli Studi Giuridici sull'Immigrazione], en raison des nombreuses demandes simultanées, le délai de 30 jours est rarement respecté dans la pratique, et le/la demandeur-r-se d'asile n'est jamais informé-e du dépassement de ce délai par les autorités (24).* »

Malgré les efforts fournis par les autorités italiennes, **le nombre de places disponibles dans les différents centres d'accueil reste insuffisant** au vu du nombre de personnes migrantes nécessitant un toit. De plus, il semblerait que **la lenteur des procédures administratives de demande d'asile ou d'appel conduit à aggraver la surpopulation** dans les centres et contribue ainsi à une hausse du nombre de personnes réfugiées en situation précaire. Cela peut provoquer de nombreux problèmes insolubles aux personnes migrantes, à qui l'on ne peut assurer à tou-te-s un logement. Cette situation les contraint à trouver eux-elles-mêmes un logement, les poussant trop souvent à **endurer des conditions d'insalubrité inacceptables**, ce qui contribue par là même à accentuer leur **marginalisation** [25]. En vertu des dispositions de la Procédure Dublin, les demandeurs et demandeuses d'asile dont l'enregistrement dépend de l'Italie et qui tentent de fuir ces conditions de vie vers un autre pays européen (souvent du Nord) sont arrêté-e-s à la frontière [26]. Pour autant, **il ne leur est pas proposé de plan de réintégration dans les différents circuits d'accueil et d'assistance**, et ils-elles retrouvent bien vite les conditions de vie qu'ils-elles tentaient de quitter [27].

GESTION DES DEMANDES D'ASILE DANS LA RÉGION LAZIALE (28)

Il a été reconnu qu'en 2019, la région du Lazio a dû faire face à de nombreux problèmes liés à l'enregistrement des demandes d'asile. **Le 4 février 2020, le Tribunal de Rome a ordonné à la Questura de Rome d'enregistrer la demande d'une personne migrante qui a tenté plusieurs fois de s'enregistrer.** Dans la pratique et pour des raisons logistiques, l'office publique chargée des demandes d'asile limite illégalement le nombre de personnes pouvant se présenter quotidiennement. **Le Tribunal de Rome a ainsi rappelé aux instances publiques chargées de l'enregistrement et du traitement des demandes d'asile, qu'il était du devoir de l'Etat italien de s'assurer de la bonne et effective prise en charge des personnes migrantes dans ce processus.** Beaucoup de personnes migrantes rapportent qu'elles n'ont pas été autorisées à entrer dans les locaux de l'office publique de la Questura mais contraintes à attendre des heures à l'extérieur. Plus grave encore, il aurait été rapporté de nombreuses **violences psychologiques (hurlements, insultes) à l'égard des personnes attendant leur tour.** Enfin, certains enregistrements de demandes d'asile ont été **refusés au motif d'une adresse de résidence invalide.** A ce propos, le 21 novembre 2018, le Tribunal rappelle à la Questura de Rome qu'**une adresse invalide ne peut en aucun cas représenter un obstacle à la procédure de demande de protection internationale.**

Néanmoins, encore en 2019, la Questure a rejeté l'accès à la procédure pour manque de preuve de domiciliation, ex : contrat de bail, déclaration d'hébergement incluant les documents d'identité de l'hôte. [29]

« En Février 2019, l'appel d'un citoyen Egyptien a aussi été accepté, il vivait dans les rues de Rome depuis des mois parce qu'il ne pouvait pas faire de demande d'asile. La Cour s'est appuyée sur le témoignage d'une personne accompagnant le demandeur qui a déclaré que la Questure ne lui avait pas permis de faire de demande parce qu'il ne présentait pas assez de signes de vulnérabilité pour avoir la priorité sur les autres. (30) »

LA SITUATION PARTICULIÈRE DE ROME ET LES MISES EN PLACE PUBLIQUES AU SEIN DU SELAM PALACE

Comme toutes les capitales, Rome est un des points de chute central du pays dont elle est la vitrine. **L'occupation abusive de bâtiments** est d'autant plus **répandue à Rome** qu'ils sont la manifestation **des personnes migrantes** qui, dans la **nécessité de trouver un logement, s'adaptent à leur environnement ultra-urbain**.

D'après certaines sources, l'occupation abusive à Rome s'explique aussi par une certaine **complaisance de la part des autorités** [31]. Cela reste néanmoins très spécifique aux grandes villes, à **Rome on compte environ 5 500 personnes habitant des édifices publics non construits pour être un lieu de vie**, si l'on en croit le rapport de 2019 de l'Association italienne Caritas [32].

Selon la Préfecture de Rome, environ 82 édifices sont occupés à Rome, principalement utilisés comme des lieux de vie (33). D'après les chiffres de 2017, la Préfecture recense quant à elle 11 000 personnes de toutes nationalités confondues habitant ces bâtiments abandonnés [34].

Selam Palace n'étant pas un Centre géré par l'Etat mais un **squat informel décrété rapidement comme illégal**, les **résident-e-s** font donc partie des **personnes migrantes les plus impactées** par les **décisions arbitraires et illégales** qui rejettent leur demande d'enregistrement d'asile au motif d'une adresse de résidence invalide. Il faut savoir qu'**entre 2013 et 2014 le squat était un des principaux lieux d'accueil des personnes migrantes tentant d'échapper au règlement Dublin** [35][36]. Il semblerait donc que **le squat échappe au contrôle des autorités italiennes** qui paraissent peu impliquées dans le squat. En plus des **délais d'attente souvent longs dans la prise de décision de l'octroi ou non de l'asile, l'accès à l'asile ne signifie pas l'accès à un confort supplémentaire** aux résidents qui restent très largement livrés à eux-mêmes. Plutôt que de rejoindre un Centre, les habitants du Selam Palace décident généralement d'y demeurer pour continuer de vivre près de leur co-nationaux [37].

LA GESTION DU SQUAT

Le squat du Selam Palace fonctionne en grande partie de manière **autonome**. Le squat étant décrété illégal, ce sont les habitants qui gèrent majoritairement les problématiques qu'ils rencontrent quotidiennement.

Objectivement exclus des protections publiques, et ne recevant que rarement un soutien de la part de la commune, **ils n'acceptent l'entrée au sein du squat que de quelques ONG**. Ils ne font **appel aux institutions publiques qu'en cas d'extrême nécessité**, à travers la voix d'un **Comité de Gestion**, composé de membre élus pour représenter les quatre nationalités majoritaires présentes au Selam Palace [38]. Ce comité a aussi pour rôle de **gérer l'organisation interne du squat qui assure à minima un cadre au quotidien à la vie en communauté**

LA PRÉSENCE PUBLIQUE

En juillet 2012, Nils Muižnieks est venu sur place en sa qualité de Commissaire Européen pour les Droits Humains, à l'occasion d'une visite officielle en Italie

[39] « J'ai appris que le Selam Palace signifiait "Immeuble de la Honte", un avertissement au gouvernement Italien pour qu'il relève les nombreux défis qui conduisent à l'émergence et à la persistance de ces squats de personnes migrantes. [40] »

Il écrira une lettre ouverte [41] au maire de Rome, Ignazio Marino, dans laquelle il soulignera les problèmes d'enregistrement que rencontrent fréquemment les résident-e-s du Selam Palace, les empêchant d'accéder aux aides auxquelles ils-elles ont droit : « Les conditions de vie et d'intégration des bénéficiaires de la protection internationale et humanitaire sont pour l'Italie des défis cruciaux en matière de droits humains, qui exigent des efforts concertés de la part des autorités nationales, régionales et municipales, et je considère que vous être un de mes interlocuteurs principaux à cet égard [42] »

La mairie de Rome lui répondra par une lettre [43] dans laquelle elle s'engagera à prendre en considération ce rapport tout en rappelant que l'accueil de personnes migrantes en Italie doit aussi être soutenue par l'Union Européenne

Cela a eu pour **effet immédiat** une **amélioration temporaire des conditions de vie** au Salem Palace, mais **peu de choses sont faites sur le long terme** pour le squat de la part des instance publiques, leur implication demeurant faible et cette carence pointée du doigt : « Tout type d'intervention structurée par des sujets institutionnels est absent et les principales activités d'assistance sont déléguées aux organisations humanitaires et bénévoles. [44] »

Il est rapporté [45] que les **personnes migrantes** restent **néanmoins méfiantes et distantes** à l'égard des **organismes étatiques** avec lesquels elles n'ont pas de réels contacts et auxquels elles n'accordent, par conséquent, que difficilement leur confiance. Cela contribue à alimenter **un cercle vicieux renforçant leur marginalisation**. En revanche, **les résidents** de Selam Palace ont **un contact plus régulier** et une plus grande confiance en les ONG internationales ou locales vers lesquelles ils hésitent beaucoup moins à se tourner en cas de besoin.

La présence publique est cependant présente dans le squat du Selam Palace et plus largement dans les processus d'aides aux personnes migrantes dans la capitale. L'ASL (Azienda Sanitaria Locale Roma II) participe à certains projets [46].

LA PRÉSENCE PUBLIQUE

« Cependant, il semble que les politiques de migration ainsi que les politiques de santé continuent de traiter la soi-disant problématique migratoire comme une crise qui va prendre fin, au lieu de la traiter de manière plus progressive et holistique et de l'accueillir comme une partie de notre histoire. [47] »

LES DIFFÉRENTES ONG ET LES SERVICES QU'ELLES ASSURENT AU SELAM PALACE

Acteurs internationaux

En ce qui concerne les ONG internationales présentes au Selam Palace, nous pouvons recenser :



Médecins du Monde Italie [47] (MdM) suit de manière régulière le squat et assure à ses résidents différents services comme durant le pic de pandémie du Coronavirus avec la distribution de produits d'hygiène personnelle et de désinfection des locaux [48]. Médecins du Monde dispense des actions de sensibilisation dans plusieurs camps dont le Selam Palace et des activités sont aussi mises en place dans le but d'aider les habitants à développer leurs compétences, « *En fait, à cause du cercle vicieux de la détresse et de l'instabilité, les capacités de résilience des personnes sont fréquemment réduites et leur système est toujours en danger, mais nos activités étaient précisément basées sur la restitution de compétences dans le but de leur permettre d'agir directement.* [49] » MDM cherche aussi à informer au mieux les habitants quant à leurs droits et à les accompagner dans leurs demandes d'aide auprès de différents services [50]. La politique de Santé en Italie représente un très gros défi pour les personnes migrantes, puisqu'elles en sont exclues, et bien que MDM tente au maximum d'améliorer les conditions de vie des personnes migrantes au Selam Palace en multipliant les opérations de bien-être et de santé sexuelle, mentale et physique, certains salariés estiment ne pas avoir été assez soutenus par les autorités publiques. Cela a pour conséquence de considérablement réduire les effets du travail des ONG, au détriment de la santé des habitants du squat [51]. Enfin, certains humanitaires soulignent le fait que la politique d'hostilité tend à se durcir à l'égard des personnes migrantes [52], ce qui rend donc la vie des habitant-e-s du Selam Palace d'autant plus difficile et leur statut toujours plus précaire.



Croce Rossa Italiana

La Croix Rouge italienne [53] est aussi intervenue ponctuellement notamment dans la distribution de biens de première nécessité (54). En mai 2014, Flavio Ronzi (le président de la Croix Rouge de Rome) a annoncé qu'une équipe polyvalente de médecins, infirmiers et médiateurs culturels allait être envoyée au Selam Palace avec l'idée de mener un projet en trois points qui sont : l'assistance sanitaire, l'assistance légale et les activités d'inclusion sociale (55).

Médecins Sans Frontières Italie [56] (MSF) qui agit ponctuellement, et notamment à l'occasion de l'urgence sanitaire du Coronavirus, ainsi qu'à travers des actions conjointes comme la création de la Hotline d'urgence avec ASL et MdM.



L'association **Medici per i Diritti Umani** [57] (Médecins pour les droits de l'Homme) a dédié un chapitre entier à la situation du Selam Palace, en laissant la parole à l'association locale Cittadini del Mondo [58].

Acteurs locaux

Cittadini del Mondo [59] est une association locale très impliquée au sein du Selam Palace, et dont la documentation au sujet du squat est très fournie. Toutes les semaines, des volontaires viennent au Selam Palace proposer divers services. Les domaines d'action de l'ONG se divisent en deux branches : une branche sanitaire et une branche sociale [60].

La branche sanitaire est coordonnée par la médecin Donatella d'Angelo, volontaire et présidente de l'association. Cette branche d'aide est présente au sein du squat du Selam Palace depuis 2006 tous les jeudis soirs [61]. L'objectif est d'apporter de l'aide aux plus vulnérables ou à ceux qui ne réussissent pas à accéder aux services sanitaires publics (certains obstacles sont des prérequis bureaucratiques manquants : régularité du permis de séjour, adresse jugée valide). Les deux branches agissent parallèlement pour le même résultat : **que chacun puisse avoir accès à l'enregistrement de sa demande aux services publics.**

Les maladies au Selam Palace ne sont pas dues à des facteurs biologiques mais bien à des « déterminants sociaux de santé » [62] (determinanti sociali di salute) qui pourraient être évités. L'association se bat depuis des années pour que l'autorité publique se penche davantage sur les conditions de vie des habitant-e-s du Selam Palace, dans lequel différentes épidémies se répandent plus qu'en n'importe quel autre lieu à Rome. Les maladies rencontrées ne sont, en outre, pas plus graves qu'ailleurs, mais ce qui est particulier, dans ce cas-ci, ce sont les capacités de prise en charge. Ces dernières dépendent grandement des moyens qui sont alloués ou non. Le manque de prise en charge peut, à terme, causer de nombreux problèmes (aggravation de la situation chez un patient, épidémie, etc.) [63].



La partie sociale [64] a pour objectif d'aider les personnes migrantes dans toutes les **problématiques liées aux démarches administratives** (renouvellement du permis de séjour, inscription au Service Sanitaire National [65], obtention de la résidence officielle, démarches liées à la recherche d'emploi, inscriptions scolaires des enfants et regroupement familial). **Environ 40% des personnes migrantes se tournant vers l'association ont demandé des informations quant aux modalités d'inscription au Système Sanitaire Régional.** Cittadini del Mondo affirme que, sans leur aide, la plupart n'auraient peut-être jamais pu dépasser les obstacles bureaucratiques et linguistiques qui les empêchaient d'accéder à leurs droits. L'association rapporte une méfiance et de la déception envers le système italien de la part de la plupart des personnes migrantes au Selam Palace, si bien que 30% des personnes qui se sont tournées vers l'association ont essayé de partir dans un autre pays que l'Italie, avant d'être rattrapées par les dispositions du Traité de Dublin.

Pour compléter le travail de l'association, Cittadini del Mondo a créé **une bibliothèque interculturelle et une école d'italien dont chacune des personnes migrantes peut disposer.**

- **La bibliothèque [66] est née en 2010** et contient actuellement plus de 20 000 références en 25 langues différentes. L'objectif de cette mise en place est de **permettre aux personnes migrantes de rester connectées à leur culture tout en la partageant avec les romains du quartier.** La bibliothèque permet un échange culturel mutuel. La bibliothèque possède aussi une connexion internet et 16 ordinateurs.

- **L'accès à des cours d'italien [67] depuis 2014 a avant tout pour objectif de permettre à chacun de comprendre ses droits, de découvrir la culture italienne** (à travers des sorties et des ateliers), de comprendre le système italien, mais aussi de pouvoir partager sa propre culture dans la langue italienne. Des cours thématiques sont également mis en place et peuvent avoir un rôle de sensibilisation (droits des femmes, nutrition, etc.)

CONDITIONS DE VIE ET BESOINS

TRAVAIL ET ÉDUCATION [68]

D'après des chiffres de 2018 [69], l'écrasante majorité des réfugié-e-s présent-e-s dans le squat **ne travaillent pas (76%)** et ne sont donc pas inséré-e-s dans le monde socio-économique. Seulement **16% travaillent légalement** avec un contrat alors que **les 8% restants travaillent illégalement** c'est-à-dire sans contrat de travail et donc dans des conditions très précaires. Le travail de la majorité des résident-e-s est **occasionnel** et se situe principalement dans le domaine **logistique** et de **nuite**. Leurs droits sont souvent lésés et les tâches très **physiques** qui leur sont demandées (manutention, etc) **entraînent l'aggravation ou la création de problèmes de santé de type musculo-squelettique**. De plus, les résident-e-s du Selam Palace dorment dans de très mauvaises conditions, bien souvent sur des matelas de fortune.

Le travail est donc d'autant plus difficile lorsque le corps n'arrive que difficilement à récupérer. Bien vite, certain-e-s d'entre eux-elles se retrouvent incapables de suivre le rythme de travail et doivent s'absenter. Le travailleur ou la travailleuse invalidé-e se retrouve souvent licencié-e, car leurs employeurs ne souhaitent pas garder des travailleur-euse-s peu efficaces et parfois absent-e-s. **La précarité des contrats permet facilement le licenciement**. Bien que ce type de contrat et la précarité ne concernent pas uniquement les personnes migrantes, s'ajoutent à cela la **marginalisation**, le **stress quotidien** qu'implique le fait qu'un titre de séjour dépende du travail, les conditions de vie qui ne permettent pas le soin et le repos suffisant au corps (voir section Santé ci-après). Tous ces facteurs cumulés rendent dès lors **l'accès au monde socio-économique très difficile pour les résident-e-s du Selam Palace**.

En ce qui concerne l'éducation des moins de 16 ans, elle est obligatoire pour tous les enfants, ressortissant-e-s italien-e-s ou étranger-e-s. Dans les faits, on constate que l'accès à l'éducation n'est pas aussi simple pour les enfants migrant-e-s.

SANTÉ

L'Association Cittadini del Mondo a pu reporter certains problèmes pour lesquels les habitants avaient pu leur demander de l'aide. Ces statistiques reposent sur les **558 personnes venues chercher assistance auprès de l'association sur une période de 5 ans s'étalant de 2013 à février 2018** [71] : 341 personnes, soit **61%, sont venues chercher assistance auprès de l'association pour au moins un problème lié à la santé**, et **45% d'entre eux et elles sont venu-e-s pour plus d'un problème de santé**.

112 patients parmi les 341 personnes citées précédemment n'ont pas accès au système sanitaire italien (Sistema Sanitario Nazionale ou SSN) car ils-elles n'y sont pas enregistré-e-s, ce qui témoigne d'une énorme faille dans le système d'accueil des personnes migrantes internationales et des difficultés que représente pour eux-elles l'accès à ces soins.

La plupart ne se tournent donc pas vers le système national de santé mais vers le secteur privé ou associatif. **La plupart du temps, cette carence dans la prise en charge des prestations de santé à l'égard des personnes migrantes dans le besoin est dû à des problématiques administratives.** Comme vu précédemment, on compte parmi ces obstacles l'absence d'une adresse de résidence valide ou la péremption des permis de séjour. Le droit à l'accès aux soins pour tous-tes est donc une idée qui ne trouve pas réellement de résonance dans la pratique.

Les principaux chiffres : sur les 341 habitant-e-s venu-e-s chercher de l'aide auprès de l'association...

- **14%** venaient pour des troubles **musculosquelettiques**,
- suivi de près par les résident-e-s porteur-r-se-s de **maladies infectieuses et parasitaires (12%)**
 - dont principalement la **gale** (qui représente **45%** des maladies infectieuses et parasitaires pour lesquelles les résident-e-s viennent consulter). La gale est principalement liée à l'insalubrité du lieu de vie.
 - Des pathologies pouvant s'avérer plus graves, avec possiblement de lourdes séquelles, sont à considérer, comme la **tuberculose** (10 patient-e-s) dont les mises en place d'un suivi et d'un traitement rigoureux est compliqué.
 - Enfin, **24%** des maladies infectieuses et parasitaires étaient liées à des maladies **dermatologiques** (champignons).
- **10%** des 341 résident-e-s venu-e-s chercher de l'aide sanitaire auprès de l'association rapportent des symptômes comme la **toux ou la fièvre** dont la cause n'a pas pu être identifiée.
- **8,6%** des 341 résidents connaissent des maladies **gastro-entérologiques** notamment
 - des désordres à **l'estomac** (**30%** de ces maladies gastro-entérologiques) expliqués notamment par l'irrégularité alimentaire dont souffre les résident-e-s
 - ou encore des problèmes **dentaires**.

A noter que **1,92%** ont cherché de l'aide auprès de l'association pour des problématiques liées à la **grossesse**.

« Ce qui joue principalement dans la genèse et dans l'exacerbation des maladies des habitants du Selam Palace n'est non pas dû à des facteurs biologiques, mais à ce qu'on appelle des "déterminants sociaux de santé". Comme on le sait, il s'agit de tous ces déterminants (politiques, éléments culturels, disponibilités de ressources, situation professionnelle, niveau d'éducation, conditions de logement...) qui causent et maintiennent une répartition inégale de l'état de santé et des maladies dans la population. En pratique, les déterminants sociaux de santé sont la théorisation du concept évident selon lequel "les pauvres sont plus mal lotis que les riches" .Comme le montrent les histoires et les données rapportées par la suite, les maladies et les problématiques rapportées par les patients de Cittadini del mondo ne sont pas particulièrement différentes de celles que l'on peut rencontrer dans n'importe quel cabinet de médecine générale. Ce qui change réellement, c'est la possibilité de les traiter et de les résoudre, expliquée (et niée) par exemple par la possibilité économique, par la possibilité de comprendre ce qu'un opérateur sanitaire dit, par la possibilité d'accéder promptement et de manière continue aux services sanitaires et aux thérapies. Ce qui change est le mode selon lequel les problématiques sanitaires non traitées s'exacerbent, et s'aggravent, entraînant à leur tour une détérioration de la condition sociale, selon un processus cyclique et continu [72].»

Le **bien-être psychologique** est aussi à prendre en compte, et certain-e-s des habitant-e-s souffrent de **traumatismes et/ou de grandes détresses psychologiques difficiles à accompagner dans un environnement constamment gouverné par l'instabilité économique, sociale et affective**. Ces troubles rendent les résident-e-s d'autant plus vulnérables et sujets aux rechutes.

En effet, leur condition de vie mais aussi le traumatisme qu'a causé le départ souvent précipité de leur pays (impliquant de laisser derrière eux leur famille et leurs repères) alimente ces troubles ou en sont le déclencheur.

La **dépression** est un trouble **frappant les personnes vulnérables** - notamment au sein du Selam Palace - et s'explique en partie par la difficulté à obtenir leurs papiers (parfois pendant des années), à la difficulté d'obtenir une résidence valide, à la barrière de la langue, à la difficulté de trouver un emploi ou d'accéder à l'aide sanitaire ou institutionnelle [73].

L'intégration des personnes migrantes aux programmes nationaux de santé est le plus gros défi pour l'Italie qui semble souvent délaisser les personnes migrantes déjà marginalisées. Cela s'explique aussi par le fait que l'Italie est un des premiers pays d'accueil en Europe et qu'il est submergé par les demandes. Cependant, en plus d'un renforcement opérationnel et organisationnel, certain-e-s professionnel-le-s de terrain estiment que de vraies compétences transculturelles devraient se développer du côté de l'administration publique italienne, afin d'abattre le mur qui existe entre les personnes migrantes et les autorités nationales [74]. En Italie, les gouvernements se succèdent rapidement, et en ce qui concerne les problématiques liées aux migrations, **le regard tend à se durcir toujours davantage...**

« Plus important encore, la loi réglementant les procédures de protection des demandeurs d'asile a drastiquement changé, rendant encore plus difficile l'accès des personnes migrantes à la protection et aux services de santé. Il s'agit d'autant de facteurs de stress supplémentaires qui contribuent à transformer des individus remplis d'espoir en individus invisibilisés, souffrant de la précarité du système qui les entoure [75] »

PROBLÈMES DE SÉCURITÉ ET D'AGENCEMENT

Le Selam Palace est un lieu de vie “en dur” mais les habitant-e-s vivent dans un édifice bâti à l'origine pour recevoir des étudiant-e-s. **Ce bâtiment n'a jamais été conçu et pensé pour être un lieu de vie permanent.** Pour cette raison, les dispositifs et l'agencement de l'édifice ne peuvent assurer des conditions décentes de vie adaptées aux besoins quotidiens auxquels un lieu de vie est censé répondre [76]. **L'édifice est alimenté en électricité et en eau courante mais sans accès à l'eau potable** (78).

Comme le rapporte Cittadini del Mondo, **tout est agencé, aménagé et adapté par les habitant-e-s eux-mêmes.** Les pièces de vie sont souvent petites et/ou sans fenêtres et construites avec les moyens du bord, c'est-à-dire essentiellement des matériaux de construction déjà présents sur le site. Des familles entières y logent et y vivent et le moindre espace est aménagé et divisé en mini-espaces personnels [79]. Même les escaliers de sécurité sont « habités », ce qui ne manque pas de créer des tensions entre les habitants. Chaque recoin est exploité [80].

Les dispositions sanitaires ne sont pas suffisantes en l'état et de nombreux dispositifs sont manquants, puisqu'à l'origine l'édifice n'était pas fait pour loger des individus. Les douches, les éviers de cuisine et les réseaux nécessaires au fonctionnement des machines à laver ont été installés ou bricolés par les habitant-e-s eux-mêmes [81].

On dénombrerait une toilette à la turque pour 19 personnes et une douche pour 33 personnes [82]. A

partir de la rupture de 2007 avec l'autorité publique [83], les conditions de vie se sont progressivement dégradées. L'électricité a été coupée durant deux ans, rendant l'hiver 2008 particulièrement rude en l'absence de chauffage, et favorisant la propagation des maladies [84].

Ces dispositions sommaires et de fortune faites dans l'urgence abîment parfois les structures de bases et peuvent créer de gros problèmes de sécurité. **Le manque d'aération, l'absence de chauffage et de climatisation contribuent à rendre insalubre le squat déjà surchargé.** En l'absence d'interventions professionnelles, les interventions des habitant-e-s peuvent contribuer à aggraver leurs propres conditions de vie conduisant parfois à des **incidents sécuritaires** [85]. On recense par exemple deux incendies au Selam Palace, dont un en Avril 2016 qui a eu lieu au premier étage du Selam Palace, causé par un court-circuit [86]. Les conséquences peuvent être très graves, comme des hospitalisations pour intoxications ou brûlures [87].

LE SELAM PALACE FACE AU COVID-19

Dès le début de la crise, et pour pallier l'absence de médecins généralistes vers qui se tourner en cas de symptômes liés au Coronavirus, Médecins sans Frontières (MSF), Médecins du Monde (MDM) et l'ASL (88) Roma II renforcent les services de la hotline permettant aux personnes vulnérables (nationaux et étrangers) d'informer du personnel médical à leur disposition [89]. **C'est via cette plateforme téléphonique que MDM a été contacté par un habitant du Selam Palace en avril 2020. Suite à une suspicion de cas de coronavirus, MDM a contacté le responsable de santé de l'agglomération romaine pour mettre en place des tests.**

« La personne a été testée positive et transportée à l'hôpital, puis le bâtiment a été sécurisé par les forces de l'ordre pour éviter les entrées et sorties. Avec l'aide de notre médiateur érythréen qui a lui-même vécu là, nous nous sommes déplacés pour rassurer la population, expliquer les mesures, la présence de combinaisons, et garantir le suivi du traitement des personnes souffrant de maladies chroniques » [90].

Suite à cette alerte, **les médecins de l'Hôpital Spallanzani sont venus effectuer des tests, il s'est avéré que 30 des 70 résident-e-s testé-e-s étaient positifs-ves** [91]. **En avril 2020, le Selam Palace devient une « zone rouge »** et les entrées et les sorties sont contrôlées par l'armée et la police italienne qui veillent sur le squat. L'ASL intervient conjointement avec les services sociaux de la ville et à cette occasion. **L'ASL a permis aux résident-e-s la facilitation de leur inscription au Service Sanitaire Régional** (Servizio Sanitario Regionale) et **la facilitation à l'accès aux services publics de santé**. Tous les habitant-e-s sont testé-e-s au coronavirus, des paquets alimentaires sont remis aux résident-e-s, et les 30 enfants présents dans le squat ont reçu des tablettes afin d'améliorer leur condition d'apprentissage en distanciel [92]. Le 15 septembre 2020, MDM publie un article qui recense 54 cas positifs [93].

Cette crise aura permis de mettre en lumière les conditions très précaires dans lesquelles vivent quotidiennement, et cela depuis des années, les résident-e-s du Selam Palace, autrement appelé « la ville invisible » [94]. Cette crise aura aussi permis de mettre en lumière que la santé des résidents du Selam Palace et plus largement des personnes migrantes sur le territoire italien est très précaire et représente un **enjeu de santé publique non négligeable**. On le voit à travers le nombre d'articles relatant les dernières informations d'infections au sein du squat : l'état de santé des résident-e-s devient une réelle préoccupation et permet à un plus grand nombre de questionner la situation précaire dans laquelle des centaines de personnes vivent. Cependant, *« Devenu l'unique zone rouge de Rome, le Selam Palace est pointé du doigt. « Les lois anti-migrants de Salvini ont libéré la parole raciste », explique Chiara Lizzi, coordinatrice générale [De Médecins du Monde en Italie] [95]. »*

Controverse

Néanmoins, l'association locale Cittadini del Mondo déplore, à travers la voix de Donatella D'Angelo, la manière dont les autorités et ONG internationales ont géré la crise sanitaire au sein du squat. En effet, elle explique que cette "zone rouge" n'est caractérisée que par un blocage des entrées et sorties et la mise en place des test PCR, au lieu de multiplier les dispositifs transversaux et davantage ancrés dans l'aide sociale (comme le soutien psychologique, la prise en charge des autres maladies). D'après Donatella d'Angelo, la situation est rapidement devenue paradoxale puisque les volontaires des associations locales comme Cittadini del Mondo n'ont plus pu accéder au Selam Palace comme avant et continuer leurs suivis médicaux. **D'après elle, les nouveaux dispositifs internes mis en place durant cette quarantaine au sein du Selam Palace ne prennent pas en compte la santé physique et psychologique des résidents mais n'ont pour objectif que la détection des cas positifs au coronavirus, ce qui contribue paradoxalement à aggraver l'état général de santé des habitants dont le suivi médical est entravé** (96). Cela perpétue l'idée selon laquelle le bien-être des résident-e-s n'est pris en charge qu'à la lumière des répercussions que leur maladie peut avoir sur le reste de la population de la ville (97). D'après ces dires, le problème de fond ne serait donc pas réellement traité, même si tout portait à croire que cet intérêt pour la « ville invisible » ne pouvait qu'être bénéfique.

VIVRE AU SELAM PALACE

«A l'époque des migrations massives, des exodes et des exils, les individus ont besoin d'un endroit qu'ils peuvent désigner comme leur maison et dans lequel ils n'ont pas à justifier leur présence ou qui ils sont. Un endroit où ils ont leur place. C'est pourquoi les squats urbains et les implantations informelles, malgré des interprétations divergentes, sont un moyen de répondre à un besoin de logement et un moyen de satisfaire le besoin de communauté et d'appartenance.» (98)



CHOISIR SA MAISON

Comme l'a prouvé la genèse du Selam Palace, l'existence du squat a pour base les protestations de la part de ses habitants qui refusaient de quitter l'édifice. Le fait que la délégation des habitants du squat n'ait pas eu l'autorisation d'aller visiter les centres dans lesquels ils allaient être déplacés, les possibles séparations familiales, amicales et ethniques que cela allait engendrer, avait fait naître en eux **le désir de se battre pour continuer à vivre dans cet édifice qu'ils ont été amenés à habiter ensemble** (99).

Pour beaucoup, les modalités d'acceptation en centre étaient semblables à un emprisonnement (interdiction d'inviter des amis, de cuisiner soi-même ou encore l'obligation de respecter des couvre-feu) et pouvaient être perçues comme **une atteinte à leur autonomie et une remise en question de leur capacité à prendre soin d'eux-mêmes** (100).

L'occupation abusive de ce bâtiment répond donc au besoin essentiel de se sentir chez soi (101). Il s'agit aussi d'une façon d'**affirmer sa liberté et son autonomie** (102). Le Selam Palace permet un entre soi rassurant, bien que cela puisse s'apparenter à de l'auto-ségrégation ethnique (103), elle semble assurer à minima **un repère** pour les résident-e-s dont la vie précaire ne semble régie que par l'incertitude et l'instabilité (104).

FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Le mouvement pour le droit au logement à Rome est né dans les années 60, son action est celle d'occuper des édifices abandonnés ou pas encore opérationnels, au nom du **droit universel d'avoir un toit**. Dans un premier temps, ce mouvement a été proche des syndicats de travailleurs, défendant notamment les droits des migrants internes. Petit à petit, ce mouvement a inclus de plus en plus d'étrangers et, maintenant, **les personnes migrantes font partie intégrante de cette lutte** (105). Cependant, là où les nationaux agissent davantage par idées politiques d'universalité, les personnes migrantes à Rome qui participent à ces actions politiques les appréhendent davantage comme une **lutte personnelle** (106). Contrairement à Milan, Rome n'agit pas réellement pour mettre fin à ces squats abusifs, et certains d'eux ont même été reconnus comme des **résidences légales**, ce qui peut grandement faciliter l'enregistrement des demandes d'asile. **Le Selam Palace n'est cependant pas concerné, ce qui explique à l'inverse les difficultés bureaucratiques supplémentaires que peuvent rencontrer les habitants** (107).

Contrairement à d'autres squat de personnes migrantes, le Selam Palace n'a pas eu besoin du soutien des mouvements locaux du droit au logement, mais s'est implanté à la force de ses habitants (108). Cela prouve aussi que les collaborations qui ont existé et qui continuent d'exister entre activistes politiques locaux et personnes migrantes, au-delà même des idées politiques, ont permis aux personnes migrantes de se familiariser avec le fonctionnement de l'autorité publique et son mode de dialogue. **Les personnes migrantes ont appris à entrer en contact avec les institutions publiques et savent davantage faire entendre leur voix et leur droit** (109).

« On est nombreux ici. Si on se met tous en colère, ça va causer de gros dégâts. Tu sais, une fois l'eau a été coupée à Anagnina. Il n'y avait pas d'eau dans le bâtiment et tous les étages sentaient terriblement mauvais. Le comité a appelé les bureaux du conseil municipal et les a menacés : "On va faire des dégâts dans la rue". Après seulement quelques heures, la Croix-Rouge est arrivée avec un camion rempli de bouteilles d'eau et une cuve. On avait des bouteilles gratuites pour un mois ! - Alazar a ri - Cependant, l'eau courante n'était toujours pas disponible et certains d'entre nous sont descendus dans la rue pour protester et donner des coups de pieds dans les poubelles. Ensuite, une équipe de plombiers a été envoyée pour régler le problème et tout est redevenu paisible ». (110)

SÉGRÉGATION ET INTÉGRATION

On imagine souvent que la **ségrégation** ou l'**auto-ségrégation** peut définir ou non l'intégration d'un groupe dans la société, en pensant que les deux termes sont interdépendants. On pense souvent que moins de ségrégation implique plus d'intégration et vice-versa. Dans le cas des squats et en l'occurrence celui du Selam Palace, plusieurs études expliquent que **la ségrégation résidentielle expérimentée par les personnes migrantes ne définit pas leur intégration au sein de la société selon le présupposé que nous venons d'exposer** (111). Ces deux concepts doivent être appréhendés avec plus de nuance car, dans la pratique, **les squats sont loin d'être vécus comme des ghettos pour leurs habitants**. Au contraire, ils représentent souvent **une source importante de soutien émotionnel et social, mais aussi de solidarité et d'apprentissage** (112) comme pour les nouvelles arrivant-e-s, par exemple :

« Les concentrations ethniques ont un rôle dans la promotion de l'intégration, en atténuant le sentiment d'aliénation, en fournissant des informations utiles pour se repérer dans le nouvel environnement et en facilitant l'accès aux ressources économiques et sociales cruciales(...) Par exemple, l'étude comparative de Korac sur les réfugiés bosniaques en Italie et au Pays-Bas illustre qu'une intégration socio-économique et institutionnelle peut coexister avec d'autres aspects positifs d'intégration, comme le bien-être des personnes migrantes et une participation sociétale plus large, et vice-versa. » (113)

L'intégration ne doit pas simplement se comprendre en termes d'indicateurs institutionnels mais bien en terme de **participation proactive dans la société d'accueil de la part des personnes migrantes** (114). On retrouve cette participation pro-active au sein de squat comme celui du Selam Palace et ce, malgré le soutien institutionnel limité et leur marginalisation spatiale (115). En effet, à Rome, la ségrégation socio-économique et ethnique des personnes migrantes **ne semble pas entraver leur participation à la société locale**. Ils ont politiquement appris à squatter, et leur squat dont ils contrôlent les entrées et sorties accueille les ONG qui promeuvent leur intégration institutionnelle et l'échange interculturel. Il ne faut pas non plus nier que les symptômes dépressifs qui peuvent entraîner une perte de volonté et un manque d'énergie peuvent aussi aboutir à un repli sur soi et à un refus de sortir du squat, ce qui relève, dans ce cas, d'une dynamique négative (116).

Les personnes migrantes à Rome et en squat sont capables de faire entendre leur voix et d'avoir un rôle proactif dans la société, elles ont appris cela en prenant part à des dynamiques locales et en se mêlant aux romains. Elles ont appris à défendre davantage leurs droits tout en préservant un entre-soi ethnique qui n'est pas inversement proportionnel à leur intégration au sein de la société locale.

POUR CONCLURE

Cela fait des années que des associations comme Cittadini del Mondo sollicitent le regard des autorités publiques sur les conditions sanitaires et le traitement bureaucratique que les habitants du Selam Palace subissent. A partir de la crise du coronavirus, les autorités publiques ont réellement pu réaliser la dangerosité que représentent les conditions de vie dans lesquelles vivent les habitant-e-s. Les facteurs biologiques n'ont rien à voir dans ce constat, mais c'est bel et bien un manque de moyens qui contribue à vulnérabiliser la population du Selam Palace. En 2012, Nils Muižnieks avait déjà adressé une lettre au maire de Rome au sujet de l'urgence sanitaire qui se jouait au sein d'un des plus grands squats de la ville qu'est le Selam Palace. La manière de gérer la crise à l'échelle européenne a des conséquences pratiques à l'échelle locale, dans un contexte italien qui semble difficilement parvenir à gérer les arrivées des personnes migrantes et qui durcit sa ligne légale les concernant.

Depuis que le squat a été décrété illégal, la rupture avec les autorités publiques est consommée : **il est évident que, malgré les efforts que pourraient fournir la commune, et plus généralement l'Etat italien, à propos du sort des personnes étrangères vulnérables ; il faut d'abord arriver à renouer un lien qui, à l'heure actuelle, reste majoritairement tissé de méfiance et de déception de la part des habitant-e-s désorienté-e-s, qui d'une part préfèrent vivre ici par choix, qu'ailleurs par obligation : « Le détachement des institutions est devenu total et irréversible : les habitants ont été isolés et abandonnés à eux-mêmes, la colère s'est transformée en frustration et, enfin, en méfiance et en résignation (117) ».**

Quand le quotidien est gouverné par l'instabilité et l'insécurité permanentes, dans un pays étranger au sein duquel les personnes migrantes doivent souvent attendre des années avant d'avoir accès à l'asile, choisir sa maison est un des derniers remparts de la liberté.

SOURCES ET REFERENCES

[1] Selam signifie Paix en Ahmarique, Arabe et Tigrinya (Estifanos Afewerki, Yodit. Post-migration living difficulties in Italy, from first reception centres to squats. 2019. p.8.)

[2] Cittadini del Mondo. Selam Palace, la Città Invisibile alle porte di Roma. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/cosa-facciamo/selam-palace/>

[3] Ibid.

[4] Medici per i diritti umani. Città senza dimora. Indagine sulle strade dell'esclusione. 2012. p. 68
http://www.mediciperidirittiumani.org/pdf/citta_senza_dimora.pdf

[5] Cittadini del Mondo. Selam Palace, la Città Invisibile alle porte di Roma. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/cosa-facciamo/selam-palace/>

[6] Belloni, Milena. "Learning How to Squat: Cooperation and Conflict between Refugees and Natives in Rome". Journal of Refugee Studies. Oxford University Press. 2016. p. 11. https://www.academia.edu/31174800/Learning_How_to_Squat_Cooperation_and_Conflict_between_Refugees_and_Natives_in_Rome

[7] D'après les chiffres de 2018 du rapport de Cittadini del Mondo (<https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2020/01/Report-Selam-Palace-Cittadini-del-Mondo-2018.pdf>), et que l'on retrouve dans les différents rapports les plus récents sourcés tout au long de cette fiche.

[8] Comme c'était le cas en 2014 d'après le rapport de Cittadini del Mondo de la même année, <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2019/02/Report-Selam-Palace-2014-inglese.pdf>

[9] Aversano, Lucia. "ROMA: A PALAZZO SELAM UNA CITTÀ INVISIBILE. MA VIVA". Retisolali. 22 juin 2018. Consulté en décembre 2020. <http://www.retsolidali.it/roma-a-palazzo-selam-una-citta-invisibile-ma-viva/>

[10] Cittadini del Mondo. Selam Palace, la Città Invisibile alle porte di Roma. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/cosa-facciamo/selam-palace/>

[11] Cittadini del Mondo. Palazzo Selam : la città invisibile. Juin 2018. p.9. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2020/01/Report-Selam-Palace-Cittadini-del-Mondo-2018.pdf>

[12] Medici Senza Frontiere. Fuori Campo. 2018. p. 36. <https://www.medicisenzafrontiere.it/wp-content/uploads/2018/06/Fuoricampo2018.pdf>

[13] Fioroni, Alessandro. "La zona rossa. Selam Palace cronaca di un'emergenza annunciata". Il Dubbio. 21 avril 2020. <https://www.ildubbio.news/2020/04/21/la-zona-rossa-selam-palace-cronaca-di-un'emergenza-annunciata-video/>

[14] del Mondo. Palazzo Selam : la città invisibile. Juin 2018. p.9. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2020/01/Report-Selam-Palace-Cittadini-del-Mondo-2018.pdf>

[15] Ibid, p. 9.

[16] Cittadini del Mondo. Palazzo Selam : la città invisibile. Juin 2018. p.10. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2020/01/Report-Selam-Palace-Cittadini-del-Mondo-2018.pdf>

[17] Voir la définition et les conditions sur le site de l'OFPPA : <https://ofppa.gouv.fr/fr/asile/les-differents-types-de-protection/la-protection-subsidiaire>

[18] Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.fr/focus/droit-asile>

[19] Pour plus d'informations : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM:l23034>

[20] Eurostat. Communiqué de presse du 27 avril 2020. p.3. <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/10774026/3-27042020-AP-FR.pdf/58c0a0d3-7e25-b425-6827-83909f8abcf4>

[21] Cittadini del Mondo. Palazzo Selam : la città invisibile. Juin 2018. p.10. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2020/01/Report-Selam-Palace-Cittadini-del-Mondo-2018.pdf>

[22] Association for Legal Studies on Immigration (ASGI). Country Report : Italy. 2019. pp. 18-22. https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2020/05/report-download_aida_it_2019update.pdf

[23] Ibid.

[24] Ibid, p.22

[25] Estifanos Afewerki, Yodit. Post-migration living difficulties in Italy, from first reception centres to squats. 2019. pp. 4-5. <https://cpbeuw2.wpmucdn.com/blogs.bristol.ac.uk/dist/e/505/files/2020/01/Yodit-Estifanos-Afewerki-Post-migration-Livign-Difficulties-in-Italy-Nov-2019.pdf>

[26] Brekke, Jan-Paul et Brochmann, Grete. "Stuck in Transit: Secondary Migration of Asylum Seekers in Europe, National Differences, and the Dublin Regulation". Journal of Refugee Studies, Volume 28, Issue 2, June 2015, Pages 145-162. <https://academic.oup.com/jrs/article/28/2/145/1542354>

[27] Estifanos Afewerki, Yodit. Post-migration living difficulties in Italy, from first reception centres to squats. 2019. pp. 4-5. <https://cpbeuw2.wpmucdn.com/blogs.bristol.ac.uk/dist/e/505/files/2020/01/Yodit-Estifanos-Afewerki-Post-migration-Livign-Difficulties-in-Italy-Nov-2019.pdf>

[28] Association for Legal Studies on Immigration (ASGI). Country Report : Italy. 2019. pp. 36-38. https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2020/05/reportdownload_aida_it_2019update.pdf

[29] Ibid, pp. 37.

[30] Ibid, p. 38.

[31] Belloni, Milena. "Learning How to Squat: Cooperation and Conflict between Refugees and Natives in Rome". Journal of Refugee Studies. Oxford University Press. 2016. p. 8. https://www.academia.edu/31174800/Learning_How_to_Squat_Cooperation_and_Conflict_between_Refugees_and_Natives_in_Rome [3] Caritas Roma. La povertà a Roma : un punto di vista anno 2019. 2019. p. 171 http://www.caritasroma.it/wp-content/uploads/2019/11/Rapporto_2019.pdf

[33] Ministero dell'interno. Programma interventi sgomberi. Prefettura - Ufficio territoriale del Governo di Roma. 2019. <http://www.prefettura.it/roma/download.php?f=Spages&s=download.php&file=L0ZJTEVTL2FsbGVnYXRpbmV3cy8xMTk5L1Byb2dyYW1tYV9pbmRlcnZlbnR3X3Nnb21iZXJpLnBkZg==&coming=bmV3cy90ZXdzLTc1NTk5MzYuaHRt&accessibile=1>

[34] Ibid.

- [35] C'est à dire : qui tentaient d'échapper à l'identification qui pouvait leur empêcher de rejoindre un autre pays Européen, retenus par la responsabilité exclusive de l'Italie (pays d'arrivée) de s'occuper de leur demande d'asile.
- [36] Cittadini del Mondo. Selam Palace, la Città Invisibile alle porte di Roma. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/cosa-facciamo/selam-palace/>.
- [37] Estifanos Afewerki, Yodit. Post-migration living difficulties in Italy, from first reception centres to squats. 2019. p. 5. <https://cpb-euw2.wpucdn.com/blogs.bristol.ac.uk/dist/e/505/files/2020/01/Yodit-Estifanos-Afewerki-Post-migration-Livign-Difficulties-in-Italy-Nov-2019.pdf>.
- [38] Medici per i diritti umani. Città senza dimora. Indagine sulle strade dell'esclusione. 2012. p. 69. http://www.mediciperidirittiumani.org/pdf/citta_senza_dimora.pdf
- [39] Muižnieks, Nils. Report, following his visit to Italy from 3 to 6 July 2012. 2012. <https://rm.coe.int/16806db861>
- [40] Cittadini del Mondo. Palazzo Selam: the invisible city. Juin 2018. pp.4-5. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2019/06/Report-Selam-Palace-2018-English-Version.pdf>
- [41] Muižnieks, Nils. Lettre à Ignazio Marino, maire de Rome à l'époque. 12 novembre 2013. <https://rm.coe.int/16806db7d2>
- [42] Ibid.
- [43] Cutini, Rita. Lettre de réponse à Nils Muižnieks. 4 décembre 2013. <https://rm.coe.int/16806db6a6>
- [44] Estifanos Afewerki, Yodit. Post-migration living difficulties in Italy, from first reception centres to squats. 2019. p.4. <https://cpb-euw2.wpucdn.com/blogs.bristol.ac.uk/dist/e/505/files/2020/01/Yodit-Estifanos-Afewerki-Post-migration-Livign-Difficulties-in-Italy-Nov-2019.pdf>
- [45] Ibid, p.4
- [46] Medici senza frontiere. "Roma, dal Sela Palace alla cura del territorio, rafforzati nella capitale i servizi sanitari per i più vulnerabili". La Repubblica. 13 mai 2020. <https://www.repubblica.it/solidarieta/emergenza/2020/05/13/news/roma-dal-selam-palace-alla-cura-del-territorio-rafforzati-nella-capital-e-i-servizi-sanitari-per-i-piu-vulnerabili-256488181/>
- [47] Pour en savoir plus sur le travail de Médecins du Monde Italie : <https://www.medecinsdumonde.org/fr/pays/europe/italie>
- [48] Médecins du Monde. Témoignage : en Italie, les exilés face à la menace épidémique du coronavirus. Avril 2020. <https://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/europe/2020/04/10/temoignage-en-italie-les-exiles-face-la-menace-epidemique-du-coronavirus>
- [49] Estifanos Afewerki, Yodit. Post-migration living difficulties in Italy, from first reception centres to squats. 2019. p.6. <https://cpb-euw2.wpucdn.com/blogs.bristol.ac.uk/dist/e/505/files/2020/01/Yodit-Estifanos-Afewerki-Post-migration-Livign-Difficulties-in-Italy-Nov-2019.pdf>
- [50] Ibid, p. 6.
- [51] Ibid, p.7.
- [52] Ibid, p.10.
- [53] Site officile de la Croix Rouge italienne (Croce Rossa) : <https://cri.it/>
- [54] Belloni, Milena. "Learning How to Squat: Cooperation and Conflict between Refugees and Natives in Rome". Journal of Refugee Studies. Oxford University Press. 2016. p. 12. https://www.academia.edu/31174800/Learning_How_to_Squat_Cooperation_and_Conflict_between_Refugees_and_Natives_in_Rome
- [55] Croce Rossa Italiana. La croce Rossa al Salaam Palace di Roma: "intervento indispensabile". Mais 2014. <https://www.cri.it/flex/cm/pages/ServeBLOB.php/L/IT/IDPagina/22220>
- [56] Site officiel de Médecins sans frontières en Italie (Medici senza frontiere) : <https://www.medicisenzafrontiere.it/>
- [57] Site officiel : <https://mediciperidirittiumani.org/>
- [58] Medici per i diritti umani. Città senza dimora. Indagine sulle strade dell'esclusione. 2012. p. 65. http://www.mediciperidirittiumani.org/pdf/citta_senza_dimora.pdf
- [59] Site officiel : <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/>
- [60] Cittadini del Mondo. Selam Palace, la Città Invisibile alle porte di Roma. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/cosa-facciamo/selam-palace/>
- [61] Cittadini del Mondo. Palazzo Selam : la città invisibile. Juin 2018. p.39. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2020/01/Report-Selam-Palace-Cittadini-del-Mondo-2018.pdf>
- [62] Cittadini del Mondo. Selam Palace, la Città Invisibile alle porte di Roma. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/cosa-facciamo/selam-palace/>
- [63] Cittadini del Mondo. Palazzo Selam : la città invisibile. Juin 2018. pp. 38-39. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2020/01/Report-Selam-Palace-Cittadini-del-Mondo-2018.pdf>
- [64] Cittadini del Mondo. Palazzo Selam : la città invisibile. Juin 2018. pp. 8-9. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2020/01/Report-Selam-Palace-Cittadini-del-Mondo-2018.pdf>
- [65] En Italien : Servizio Sanitario Nazionale
- [66] Cittadini del Mondo. Biblioteca interculturale cittadini del mondo un ponte fra le culture. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/cosa-facciamo/biblioteca-interculturale-cittadini-del-mondo/>
- [67] Cittadini del Mondo. Scuola di Italiano. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/cosa-facciamo/scuola-di-italiano/>
- [68] Cittadini del Mondo. Palazzo Selam : la città invisibile. Juin 2018. p.11. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2020/01/Report-Selam-Palace-Cittadini-del-Mondo-2018.pdf>
- [69] Ibid, p. 40
- [70] Association for Legal Studies on Immigration (ASGI). Country Report : Italy. 2019. pp. 111-112. https://asylumineurope.org/wp-content/uploads/2020/05/report-download_aida_it_2019update.pdf
- [71] Cittadini del Mondo. Palazzo Selam : la città invisibile. Juin 2018. pp. 46-48. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2020/01/Report-Selam-Palace-Cittadini-del-Mondo-2018.pdf>
- [72] Cittadini del Mondo. Palazzo Selam : la città invisibile. Juin 2018. pp. 38. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/wp-content/uploads/2020/01/Report-Selam-Palace-Cittadini-del-Mondo-2018.pdf>
- [73] Medici per i diritti umani. Città senza dimora. Indagine sulle strade dell'esclusione. 2012. p. 70. http://www.mediciperidirittiumani.org/pdf/citta_senza_dimora.pdf
- [74] Estifanos Afewerki, Yodit. Post-migration living difficulties in Italy, from first reception centres to squats. 2019. pp. 6-7. <https://cpb-euw2.wpucdn.com/blogs.bristol.ac.uk/dist/e/505/files/2020/01/Yodit-Estifanos-Afewerki-Post-migration-Livign-Difficulties-in-Italy-Nov-2019.pdf>
- [75] Ibid, p. 5

- [76] Cittadini del Mondo. Selam Palace, la Città Invisibile alle porte di Roma. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/cosa-facciamo/selam-palace/>
- [77] Medici Senza Frontiere. Fuori Campo. 2018. p. 36. <https://www.medicisenzafrontiere.it/wp-content/uploads/2018/06/Fuoricampo2018.pdf>
- [78] Cittadini del Mondo. Selam Palace, la Città Invisibile alle porte di Roma. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/cosa-facciamo/selam-palace/>
- [79] Ibid.
- [80] Medici per i diritti umani. Città senza dimora. Indagine sulle strade dell'esclusione. 2012. p. 69. http://www.mediciperidirittiumani.org/pdf/citta_senza_dimora.pdf
- [81] Cittadini del Mondo. Selam Palace, la Città Invisibile alle porte di Roma. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/cosa-facciamo/selam-palace/>
- [82] Ibid.
- [83] voir partie 1 Contexte d'installation du camp
- [84] Medici per i diritti umani. Città senza dimora. Indagine sulle strade dell'esclusione. 2012. p. 68. http://www.mediciperidirittiumani.org/pdf/citta_senza_dimora.pdf
- [85] Cittadini del Mondo. Selam Palace, la Città Invisibile alle porte di Roma. <https://www.associazionecittadinidelmondo.it/cosa-facciamo/selam-palace/>
- [86] RomaToday, "Incendio al centro d'accoglienza: uomo si getta dalla finestra per sfuggire alle fiamme". 27 avril 2016. <https://www.romatoday.it/cronaca/incendio-centro-accoglienza-romanina.html> Consulté en décembre 2020.
- [87] Medici per i diritti umani. Città senza dimora. Indagine sulle strade dell'esclusione. 2012. p. 68. http://www.mediciperidirittiumani.org/pdf/citta_senza_dimora.pdf
- [88] Azienda Sanitaria Locale ou Agence de Santé Locale
- [89] InfoMigrants. " "Medical hotline for Rome's most vulnerable" 15 mai 2020. <https://www.infomigrants.net/en/post/24780/medical-hotline-for-rome-s-most-vulnerable> consulté en décembre 2020.
- [90] Médecins du Monde. Témoignage : En Italie, les exilés face à la menace épidémique du coronavirus. Avril 2020. <https://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/europe/2020/04/10/temoignage-en-italie-les-exiles-face-la-menace-epidémique-du-coronavirus>
- [91] Ibid.
- [92] Fioroni, Alessandro. "La zona rossa. Selam Palace cronaca di un'emergenza annunciata". Il Dubbio. 21 avril 2020. <https://www.ildubbio.news/2020/04/21/la-zona-rossa-selam-palace-cronaca-di-un'emergenza-annunciata-video/>
- [93] Médecins du Monde. Espérances romaines. Septembre 2020. <https://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/europe/2020/09/15/esperances-romaines>
- [94] Surnom donné par l'association Cittadini del Mondo au squat du Selam Palace
- [95] Médecins du Monde. Espérances romaines. Septembre 2020. <https://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/europe/2020/09/15/esperances-romaines>
- [96] Fioroni, Alessandro. "La zona rossa. Selam Palace cronaca di un'emergenza annunciata". Il Dubbio. 21 avril 2020. <https://www.ildubbio.news/2020/04/21/la-zona-rossa-selam-palace-cronaca-di-un'emergenza-annunciata-video/>
- [97] Ibid.
- (102) Medici per i diritti umani. Città senza dimora. Indagine sulle strade dell'esclusione. 2012. p. 69. http://www.mediciperidirittiumani.org/pdf/citta_senza_dimora.pdf
- (103) Terme utilisé pour désigner le choix que font certaines personnes migrantes de rester entre individus de même ethnie.
- (104) Estifanos Afewerki, Yodit. Post-migration living difficulties in Italy, from first reception centres to squats. 2019. p. 5. <https://cpb-euw2.wp.mucdn.com/blogs.bristol.ac.uk/dist/e/505/files/2020/01/Yodit-Estifanos-Afewerki-Post-migration-Living-Difficulties-in-Italy-Nov-2019.pdf>
- (105) Belloni, Milena. "Learning How to Squat: Cooperation and Conflict between Refugees and Natives in Rome". Journal of Refugee Studies. Oxford University Press. 2016. p. 9. https://www.academia.edu/31174800/Learning_How_to_Squat_Cooperation_and_Conflict_between_Refugees_and_Natives_in_Rome
- (106) Ibid, p. 18
- (107) Ibid, p.9
- (108) Estifanos Afewerki, Yodit. Post-migration living difficulties in Italy, from first reception centres to squats. 2019. p. 8.
- (109) Belloni, Milena. "Learning How to Squat: Cooperation and Conflict between Refugees and Natives in Rome". Journal of Refugee Studies. Oxford University Press. 2016. p. 12.
- (110) Ibid, p. 12
- 111) Belloni, Milena. "Learning How to Squat: Cooperation and Conflict between Refugees and Natives in Rome". Journal of Refugee Studies. Oxford University Press. 2016. p. 2. https://www.academia.edu/31174800/Learning_How_to_Squat_Cooperation_and_Conflict_between_Refugees_and_Natives_in_Rome
- (112) Ibid, p.15
- (113) Ibid, p.4
- (117) Medici per i diritti umani. Città senza dimora. Indagine sulle strade dell'esclusione. 2012. p. 68. http://www.mediciperidirittiumani.org/pdf/citta_senza_dimora.pdf
- 98) Estifanos Afewerki, Yodit. Post-migration living difficulties in Italy, from first reception centres to squats. 2019. p. 10.
- (99) Medici per i diritti umani. Città senza dimora. Indagine sulle strade dell'esclusione. 2012. pp. 68-69. http://www.mediciperidirittiumani.org/pdf/citta_senza_dimora.pdf
- [100] Belloni, Milena. "Learning How to Squat: Cooperation and Conflict between Refugees and Natives in Rome". Journal of Refugee Studies. Oxford University Press. 2016. p. 11. https://www.academia.edu/31174800/Learning_How_to_Squat_Cooperation_and_Conflict_between_Refugees_and_Natives_in_Rome